



Alliance Sociale

L'indépendant

2011, N° 1

JANVIER 2011



Victoire Juridique

« L'homme libre est celui qui n'a pas peur d'aller jusqu'au bout de sa pensée »

Léon Blum

Par jugement en date du 11 Janvier, le Tribunal d'instance de Boulogne a annulé les élections du Comité d'établissement et des Délégués du Personnel de SOGETI IDF, donnant raison à Alliance Sociale.

Il faut savoir que plusieurs requêtes ont été déposées :

- ◆ Le syndicat SUD, a été le premier à contester le processus électoral, mais il s'est désisté de sa procédure, pour des raisons Tactiques « Dixit son représentant à la Barre... »
- ◆ La CGT a contesté le Vote électronique par la voix de son représentant « Mr FOURNIER », et le juge l'a débouté
- ◆ Encore « Mr FOURNIER », à titre individuel a contesté l'élection de son propre camarade Jean (de la CGT), et la juge a dit que sa requête était sans objet.
- ◆ D'autres Syndicalistes (Militants CGT et UNSA) on contesté l'élection, et ils ont été débouté.

Certains tartuffes, mauvais perdants et jaloux, notamment le Fameux « Fournier » ont déjà craché leur Venin, sur Alliance Sociale et son Représentant légal, ...Mais vous n'êtes pas dupes, vous savez dorénavant à qui vous avez affaire.

Indignez-vous

C'est la surprise de cette fin d'année, le livre de Stéphane HESSEL; Paru aux éditions "Indigène", ce manifeste a désormais atteint les **300.000 exemplaires vendus**, facile et simple à lire, accessible à tous, 30 pages 3 €.

Stéphane HESSEL, Dénonce notamment, l'écart grandissant entre les très riches et les très pauvres,

On peut s'indigner quand on voit des collègues qui touchent presque le SMIC dans le groupe Capgemini, société coté au CAC40, alors que les dirigeants touchent des millions

On peut s'indigner, quand on voit les dividendes distribués aux actionnaires, mais aucune participation pour les salariés.

On peut s'indigner, quand on voit certains syndicalistes abuser des voyages, alors que d'autres salariés n'en profitent jamais;

On peut s'indigner, quand on voit comment l'argent dédié au recrutement et à la rémunération des salariés handicapés est utilisé pour subventionner certaines associations ou rembourser des frais de taxi ...

En même temps on peut s'indigner, car la majorité de nos collègues n'adhèrent pas aux syndicats, ils ont sans doute leurs raisons, pour certains ils reprochent aux syndicats leur proximité politique, d'autre leur proximité religieuse... En tout cas vous avez un syndicat Libre et Indépendant

Savez-vous qui gère la sécurité sociale, les Assedic, ou encore les caisses de retraites, les organismes de formation ?

Réponse : Les syndicats

DANS CE NUMÉRO :

Les Chiffres 2

Egalité Professionnelle 2

Plainte pénale 1 3

Plainte pénale 2 3

Rejoignez-nous 4



Les Chiffres - Capgemini et Sogeti IDF



Sorties du mois : 43

- 30 démissions
- 1 ruptures d'essai
- 5 licenciements
- 0 fin de cdd
- 6 ruptures conventionnelles
- 0 départ à la Retraite

Entrées du mois : 74

Effectifs : 2 930

- Evolution sur le mois 28
- Evolution cumulée depuis le début de l'année - 36

Nombre d'Intercontrats : 174

Suppression des écarts de rémunération

Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes doivent être supprimés avant le 31 décembre 2010, mais la pénalité financière ne sera mise en œuvre qu'en 2012.

Les entreprises et les branches professionnelles doivent négocier, dans le cadre de la négociation sur les salaires, pour supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes avant le 31 décembre 2010 (art. L. 2242-7 C. tr.). Une pénalité financière égale à 1 % de l'ensemble des salaires est prévue par l'article 31 du projet de loi sur les retraites, pour les entreprises d'au moins 50 salariés qui ne seraient pas couvertes par un accord collectif ou un plan d'action sur l'égalité professionnelle ; mais cette pénalité ne sera mise en œuvre qu'en 2012, ce qui, de facto, laisse un délai supplémentaire.

Avant d'ouvrir la négociation, il est préconisé de faire un diagnostic, destiné à constater les écarts de rémunération, sur la base du rapport annuel sur la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise, et du bilan du travail à temps partiel. **Ce diagnostic, censé répertorier les écarts et leurs justifications, sera transmis aux représentants du personnel.**

Quant à l'accord collectif ou au plan d'action, il devra prévoir des mesures afin de trouver une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale et, le cas échéant, des rattrapages de salaire, etc.

Egalité Professionnelle



Alliance Sociale a déposé plainte au parquet de Nanterre

Du chef :

- Abus de confiance, et recel d'abus de confiance, Article 314-1 du Code pénal
 - Escroquerie, vol et usage de chèques cadeaux volés, Articles 313-1 et 313-2 du Code pénal
 - Délit d'entrave, Article L 2146-1 du Code du Travail
 - Abus de majorité
 - Pratiques discriminatoires, Article 225-1 du code pénal
- ⇒ dans l'attribution de subventions dans le cadre du fond social,
- ⇒ dans l'attribution de voyages
- ⇒ dans l'attribution de logements dans le cadre de la commission logement

Ces dérives ont été constatées au sein de SOGET IDF

Le Bureau du Comité d'établissement était composé de :

- ◆ Valérie DAROCHA, secrétaire (CFE-CGC)
- ◆ Antonio PIRES, Secrétaire adjoint (CFE-CGC)
- ◆ Oscar EBOYEYE : Trésorier (CFE-CGC)
- ◆ Agnès WALTHER, Trésorier adjoint (CFE-CGC)

L'article 314-1 du Code pénal prescrit :

"L'abus de confiance est le fait par une personne de détourner, au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'elle a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé. L'abus de confiance est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375000 €uros d'amende."

Le TOP des subventions qu'ils se sont accordés pour un seul voyage

Antonio PIRES : 6 362,00 €
Oscar EBOYEYE : 9 163,00 €

Alliance Sociale a déposé une plainte pénale au parquet de Nanterre

Pour :

- ◆ Abus de Confiance et Recel d'abus de confiance (COS Handicap), au niveau de l'UES
- ◆ Délit d'entrave au sein de SOGETI IDF:
 - Pour défaut d'organisation des élections du CHSCT
 - Restructuration, licenciements sans mettre en place un PSE
 - Mutation massive sans information consultation du CE
 - A l'exercice des fonctions de Représentant du Personnel
- ◆ Violation du secret de correspondance, au sein de SOGETI IDF
- ◆ Faux et usage de faux, au sein de SOGETI IDF

La Direction du Groupe Capgemini, au lieu d'embaucher 6% des effectifs en travailleurs porteurs d'Handicap conformément à la loi, a préféré mettre en place un accord dérogatoire signé par certains syndicats mais pas tous, afin de gérer et utiliser les fonds financiers en interne, évitant ainsi de les verser à l'AGEFIPH :

Subvention d'associations, Frais de déplacement en taxi, Achat de voitures, Interventions de prestataires partenaires..... La chargée de mission Handicap, tente de garder le secret sur certains éléments gênants...



Alliance Sociale

Alliance Sociale

L'indépendance est notre Force

22-24, rue du Gouverneur Général Eboué

92040 ISSY-LES MOULINEAUX Cedex

06.80.01.49.27

abenard3@orange.fr

communication@cg-as.com



**Notre Représentant de Section
Syndicale Chez ALTEN SIR**

Mr ATALAN Sinan

Le syndicalisme aujourd'hui ?

Le syndicalisme de complaisance a remplacé le syndicalisme d'action.

C'est une des tragédies de notre temps.

La race des syndicalistes d'action est en voie de disparition.

Nous avons besoin de savoir.

Savoir ce qui se passe réellement.

Savoir ce qu'on nous prépare.

Savoir ce qu'on nous cache.

La démocratie exige de vrais syndicalistes.

Le syndicalisme de complaisance envers un patron,
envers une politique de l'actionnaire ROI,
ce syndicalisme-là est une caricature, une plaie, une honte, il est une verrue à
la face de la Liberté.

Exigeons une information libre.

Exigeons un syndicalisme indépendant des forces de l'argent,

Boycottons les syndicats vendus aux Patron

Honorons les vrais syndicats, apportons-leur notre contribution financière et
amicale, ils ont besoin de nous comme nous avons tant besoin d'eux.

Protestons auprès des médias menteurs, à genoux devant les Puissants.

Ecrivons-leur notre dégoût.

Organisons des manifestations devant leurs sièges.

Dénonçons-les sans cesse.

La liberté est à ce prix, et d'abord notre liberté de choix,

la démocratie est à ce prix,

la Justice est à ce prix.

Exigeons un syndicalisme honnête et intègre
les syndicalistes de complaisance sont nos pires ennemis.

Se Syndiquer Utile et Efficace - Rejoignez Alliance Sociale

Vous pouvez diffuser largement cette lettre autour de vous, vous pouvez également, bien entendu, nous faire part de vos réactions, propositions, préoccupations tant au regard du contenu de ce journal que de l'actualité sociale et économique de notre entreprise .

Soutenez Alliance Sociale pour nous permettre de garder notre indépendance pour mieux vous défendre

Nom prénom :

Mail :

BU : Cadre / Etam :

Tél. : E-mail :

Je souhaite adhérer :

Je souhaite prendre contact avec un Délégué du personnel :

Retournez ces informations à abenard3@orange.fr